

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°13 du 4 juillet 2017



Vignes

Données du réseau: 31 parcelles ont été observées les 3 et 4 juillet, 13 dans le vignoble de St Pourçain et 18 dans celui des Côtes d'Auvergne.



Stades de la vigne:

Les grappes sont en train de « se fermer ». On a actuellement 15 jours d'avance par rapport à l'année dernière.

Des orages ont sévi la semaine dernière avec localement d'importants dégâts de grêle. C'est notamment la cas à Meillard (03).



Dégâts de grêle

Observations Ravageurs :

Tordeuse (Eudémis) :

Le second vol débute à peine, mais il devrait s'accélérer avec les beaux jours à venir. Les premières pontes devraient être observées la semaine prochaine.

Les dégâts en première génération ont été importants, et peuvent laisser craindre qu'il en soit de même en seconde génération.

Il sera important de suivre les pontes pour quantifier le risque à la parcelle. On devrait pouvoir observer les premières dès la semaine prochaine.

Cicadelle verte :

Les générations se superposent : on voit des larves âgées et donc de la première génération à côté de larve toutes jeunes et donc de la 2ème génération. Le seuil de nuisibilité passe maintenant à 50 larves pour 100 feuilles.

Dans la grande majorité des cas, leur nombre est faible. Seules 2 parcelles sur les 30 observées voient le seuil dépassé avec 81 et 115 larves pour 100 feuilles



Larves de cicadelles vertes à différents stades



Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

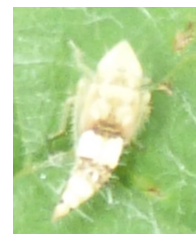
n°13 du 4 juillet 2017



Vignes

Cicadelle de la flavescence dorée :

Les larves sont toujours présentes ; elles sont actuellement au stade larvaire L3 et L4, où elles sont moins visibles



Cicadelles a différents stades larvaires

Observations Maladies :

Le BSV s'appuie sur le réseau Modélisation animé par l'IFV du Val de Loire, pour l'évaluation de la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black rot. Afin de vérifier la pertinence de la modélisation, des témoins non traités sont suivis en parallèle.

Mildiou:

Il n'y a pas de nouvelle apparition de symptôme signalée. L'épidémie se poursuit sur la parcelle avec des symptômes sur grappe signalés la semaine dernière, mais et localisée sur une zone restreinte de la parcelle. La situation est saine ou contrôlée partout ailleurs.

S'il y a eu contaminations lors des pluies de la semaine passée, les symptômes devraient être visibles à partir de la fin de cette semaine.



Symptômes sur grappe

Le risque modélisé remonte, et devient fort à très fort sur tous les secteurs. Cela veut dire que les conditions climatiques sont favorables à une contamination.

Cependant ce risque modélisé ne prend pas en compte la sensibilité de la vigne. Si les jeunes feuilles restent sensibles, les grappes voient leur sensibilité chuter à partir du stade fermeture de la grappe pour devenir très faible à la véraison.

En conséquence, bien que le risque modélisé soit très élevé, le risque réel est modéré.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°13 du 4 juillet 2017



Vignes

Oïdium:

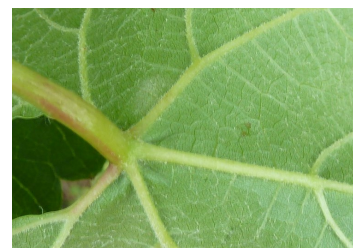
Les symptômes commencent à être plus nombreux aussi bien sur feuille que sur grappe, surtout dans le Puy-de-Dôme (5 parcelles touchées).

Les symptômes sont encore légers mais on arrive à un stade où ils vont se développer de façon explosive, d'autant plus que la météo prévue pour les prochains jours est favorable à la maladie.

Les grappes perdent leur sensibilité à l'oïdium à partir de la fermeture de la grappe, mais si des symptômes sont présents, et même minimes, ils peuvent continuer à se développer jusqu'à la récolte.

Il vaut donc être très vigilant, et bien surveiller ses parcelles.

Le modèle prévoit des contaminations possibles cette semaine mais limitées.



Différents symptômes visibles actuellement

Black rot:

Pas de nouvelles sorties sur feuilles observées. Les grappes sont toujours saines.

Botrytis :

Suite aux dernières pluies, des symptômes sont plus fréquemment observés. La plupart du temps, on trouve à proximité une perforation de chenille d'Eudémis.

Un effeuillage sur une face permet de réduire le risque.

On distingue une baie botrytisée à côté d'un reste de glomérule de la première génération de ver de la grappe



Maladie du bois :

Pas de nouveaux symptômes observés.

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°13 du 4 juillet 2017

Vignes

Coulure et millerandage :

On distingue maintenant bien les parcelles ayant subi une coulure ou un millerandage importants.

La coulure est due à l'absence de fécondation de la fleur : il n'y a pas de fruit produit

Le millerandage est due à une fécondation imparfaite de la fleur : le grain est formé mais ne se développe pas normalement et reste plus petit.



Grappe présentant de la coulure



Grappes millerandées

Adventices :

Attention à la présence d'ambroisie sur les parcelles !

Pour rappel, l'ambroisie à feuille d'armoise fait l'objet dans nos départements d'un arrêté de lutte au titre de la santé publique.

Son pollen est hautement allergisant. La destruction de cette plante est donc obligatoire. Vous trouverez plus de précision dans la note nationale ambroisie :

http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_BSV2014_ambrosies_cle889edb.pdf



Ambroisie à feuille d'armoise

Prévision météo :

Prévisions du 5 au 11 juillet : des averses sont prévues du samedi 8 au lundi 10 juillet. Sinon, temps chaud et sec

Bulletin rédigé par les Chambres d'Agriculture de l'Allier et du Puy de Dôme, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint Pourçain, la Fédération viticole du Puy de Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint Pourcinois et des Côtes d'Auvergne. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto".

Directeur de Publication: Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Chambre d'agriculture de l'Allier 04-70-48-42-42

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation